

La Scara poursuit son implication dans des démarches RSE

Début 2015, la Scara a lancé avec 8 autres PME et ETI françaises, tous membres du Global Compact France, le Club PME Climat. Cette initiative collective a pour but de valoriser et partager les solutions existantes de lutte contre le changement climatique.

A quelques semaines de la COP 21, qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre, la première conférence du Club PME Climat s'est déroulée le jeudi 03 septembre sur le thème « PME et climat : Mobilisons nous ! ». La Scara était présente en tant que membre fondateur du Club PME Climat au regard de ses actions réelles et tangibles mises en place, comme sa démarche collective d'amélioration continue en matière environnementale appelée Agri Confiance Volet Vert. Le Club PME Climat répond aux problématiques actuelles de création de valeurs d'avenir et de réponse aux enjeux de compétitivité. Il constitue un espace d'échanges riches en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Il allie territoire, pragmatisme et actions locales.

La Scara est également membre d'un autre collectif, le Club Climat Agriculture du CDC Climat. Son objectif est de promouvoir la mutualisation des connaissances sur les moyens techniques et les incitations économiques pour s'adapter au changement climatique. Ainsi, tout comme le Club PME Climat, il incite au partage des expériences et soutient les projets concrets afin de les faire connaître.

En plus de sa participation active à ces démarches de progrès, la coopérative est membre du Global Compact France depuis 2009. Ce pacte mondial créé en 2000 rassemble plus de 1080 entreprises et organismes français en 2015. Cette initiative internationale engage les entreprises membres à respecter 10 principes RSE touchant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ces initiatives ne sont pas simplement déclaratives mais opérationnelles, adaptées et durables.

Par ses actions, la Scara valorise sa politique de différenciation par rapport aux autres acteurs du marché. Les solutions qu'elle propose, sont d'ailleurs souvent pionnières en matière de lutte contre le changement climatique, en atteste son évaluation Afaq 26000. L'attestation AFAQ 26000 récompense les entreprises engagées dans le développement durable et la responsabilité sociétale. La SCARA a obtenu cette distinction en 2012 et a ainsi fait figure de précurseur dans le monde de la coopération, ce qui explique notamment son statut de membre fondateur du Club PME Climat.

PORTRAIT SCARA

SCARA (Société Coopérative Agricole de la Région d'Arcis-sur-Aube)

Président : Jean-Pierre Flogny

Directeur Général : Agnès Duwer

300 000 tonnes de capacité de stockage

CA 2014 : 79,1 millions d'euros

Collecte 2013/2014 : 209 000 tonnes (blé 49%, orges 34%)

82 % des agriculteurs sous démarche Agri Confiance

63 % de la collecte 2013/2014 en contrat filière

Démarches Qualité / développement durable

ISO 9001 version 2008, HACCP (Charte sécurité alimentaire), Agri Confiance® et Agri Confiance® Volet Vert, Référencement Chartes Céréales de France, Pacte mondial, Club Climat Agriculture, Club PME Climat, G.R.I., Reconnaissance de la démarche Agri Confiance® Volet Vert (NF V01 007) au niveau 2 de la certification environnementale.

Faits marquants de l'exercice 2014/2015 :

- L'adhésion au Club PME Climat
- La Scara reçoit pour la 2nd fois le Malting Barley Crop Tour
- La Scara participe aux Trophées de la coopération
- La création du Club Atouts Jeunes
- La mise en place des Jeudis de la coopération
- La projet Biogaz d'Arcis poursuit son déploiement
- Le renouvellement de l'attestation Afaq 26000